Colonie de la Fouly Grand-Hôtel du Val Ferret CH-1944 La Fouly (VS)



Cahier d'informations 2025

Séjour de Pâques (GN)

À conserver jusqu'à la fin des séjours

© Colonie de la Fouly 2025

Table des matières

1. Encadrement

2. Inscription des enfants

- 2.1 Bulletin d'inscription
- 2.2 Dates des séjours
- 2.3 Chambres

3. Indications pratiques

- 3.1 Activités
- 3.2 Prix de la pension
- 3.3 Correspondance pendant la colonie
- 3.4 Téléphone
- 3.5 Argent de poche
- 3.6 Paquets
- 3.7 Dialogue avec les responsables
- 3.8 Vie spirituelle

4. Santé

- 4.1 Bulletin médical et carnet de vaccination
- 4.2 Alimentation
- 4.3 Assurances
- 4.4 Interdictions
- 4.5 Fumée, drogue, alcool, comportement

5. Équipement

- 5.1 Indications générales
- 5.2 Équipement à emporter

6. Participation de tous

- 6.1 Esprit de la colonie
- 6.2 Fêtes de clôture de la colonie

7. Transports

- 7.1 Trajets en car
- 7.2 Trajets en voiture

8. Pour monter à la Fouly (plan)

9. Calendrier 2025

- 9.1 Dates des séjours
- 9.2 Autres dates importantes

10. Tarif

- 10.1 Barème des subventions communales 2025
- 10.2 Frais d'annulation
- 10.3 Aide financière

11. Coordonnées

- 11.1 Périodes colonie
- 11.2 Hors périodes colonie

12. Mot final

CHERS PARENTS, CHERS PARTICIPANT·E·S,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous témoignez en participant à l'un des séjours de la colonie. Ce petit cahier rassemble toutes les informations qui vous seront utiles avant de monter à la Fouly. Nous espérons qu'il vous facilitera la préparation et nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir sur place.



1. L'ENCADREMENT

Au séjour de Pâques, qui se déroule sous la forme d'un jeu de rôle grandeur nature (détaillé au point 3.1), près de 35 enfants de 10 ans révolus à 16 ans révolus seront présents à la colonie. Ils seront accompagnés de 10 à 15 adultes, tous bénévoles, qui mettront tout en œuvre pour leur assurer un encadrement de qualité. Les différents responsables occuperont les postes suivants :

- La direction du séjour est assurée par un/une directeur(trice), en équipe avec un/une animateur(trice) et un/une secrétaire. Ce sont des personnes dont la candidature a été acceptée par le Comité de notre association (responsable de l'organisation et de la planification des séjours) et ayant une très bonne connaissance de la colonie.
- **Le/la responsable spi**, assisté(e) de tous les autres adultes, accompagne l'ensemble du séjour dans sa démarche spirituelle. Il/elle aide chacun à mettre en pratique les valeurs humaines et religieuses dans sa vie

quotidienne. Selon les années, il se peut que, faute de candidats, cette fonction soit assumée par l'équipe d'animation.

- L'infirmier(ère) s'assure de la santé des enfants et des bénévoles et supervise l'hygiène dans notre maison. Toujours à disposition des occupants de la maison, cette personne participe intégralement à la vie de la colonie. Nous sommes par ailleurs en contact permanent avec des médecins à Genève et Orsières pour tous les cas nécessitant un avis médical. En cas de maladie ou d'accident, toutes les mesures seront prises et vous serez avertis dans la journée.
- L'équipe de moniteurs(trices) (en tout une dizaine de jeunes dès 20 ans) encadrent l'ensemble des enfants lors du camp. Ils organisent toutes les activités et sont chargés du bon déroulement du jeu de rôle. Leur répartition en groupes au sein du jeu assure un encadrement personnel et direct auprès de chaque enfant.

L'esprit d'équipe qui règne dans notre maison laisse de très bons souvenirs à chacun et nous invitons toute personne intéressée à participer à la vie de la colonie en occupant un de ces postes à prendre contact avec nous.

2. INSCRIPTION DES ENFANTS

2.1 Procédure d'inscription

Un lien vous est envoyé avec votre code personnel

2.2 Dates des séjours

Veuillez consulter le calendrier au point 9.1

3. Chambres



Les enfants sont répartis dans des chambres non mixtes de 4 à 6 enfants selon les équipes. Des enfants du même âge souhaitent parfois partager la même chambre qu'un ou deux camarades.

Veuillez indiquer ce désir (pas plus de deux svp) sous la rubrique « souhaits pour les chambres ».

3. INDICATIONS PRATIQUES

3.1 Activités

Le séjour de Pâques adopte un format différent des autres séjours de la colonie. L'activité principale qui se déroule pendant la semaine est un jeu de rôle grandeur nature (abrégé « GN »). Il s'agit d'une forme de jeu collectif où chaque participant(e) crée son propre personnage, puis l'incarne à la manière des jeux symboliques ou du théâtre d'improvisation. Ainsi, les choix de chacun(e) influencent le déroulement du jeu pour l'ensemble du groupe. L'équipe de moniteurs(trices) anime le jeu et propose des quêtes et des objectifs personnalisés selon les âges et les envies des enfants. En plus du jeu, des moments de chant et des discussions et échanges auront lieu. Selon la météo, nous proposerons également des activités sportives extérieures et des rallyes de jour et de nuit. Par ailleurs, chaque enfant, selon son âge et ses

possibilités, participe aux divers services dans la maison (mise du couvert, rangement du matériel utilisé, etc.).





3.2 Prix de la pension

Le prix de la pension est maintenu chaque année au plus bas (notamment grâce aux subventions de la plupart des communes genevoises, du canton de Genève et de la Loterie Romande) pour permettre à chaque famille de pouvoir le payer intégralement. Nous remercions toutefois, les familles qui, généreusement, accompagnent leur versement d'un don toujours bienvenu.

3.3 Correspondance

Un temps de correspondance sera proposé aux enfants pour écrire à leurs parents. Réciproquement, vos enfants ont toujours une immense joie de recevoir de votre part une lettre, une carte ou un e-mail pendant la semaine.



Attention, durant la colonie, le courrier des enfants <u>ne doit pas être envoyé</u> <u>au Petit-Lancy, mais à l'adresse suivante</u> :

"Nom et prénom de l'enfant" + "séjour de Pâques" Colonie de la Fouly Grand-Hôtel du Val Ferret Route de Ferret 3 CH-1944 La Fouly

sejours@coloniedelafouly.ch

(dans l'objet, veuillez indiquer : « Prénom et nom de l'enfant » et « séjour de Pâques »)

3.4 Téléphone

Uniquement pour les cas vraiment urgents : +41(0)27.783.29.98. Merci de ne pas en abuser, vous contribuerez ainsi à alléger l'énorme trafic téléphonique de la colonie.

<u>Dès 2018, la cabine téléphonique à carte n'est plus en fonction. Les enfants</u> pourront appeler en cas d'urgence uniquement.

3.5 Argent de poche et carte d'identité (passeport)

L'argent de poche (environ CHF 25.-) et la carte d'identité (passeport) sont à remettre directement dans une enveloppe scellée (avec nom et prénom de l'enfant) aux responsables du séjour sur place ou à la personne accompagnant les enfants dans le car. Cet argent sert à couvrir les menus frais éventuels (déplacement en car, achat de souvenirs, etc...). Pour les enfants étrangers, veuillez faire le change avant le séjour. Le solde et la carte d'identité (passeport) seront rendus à la fin du séjour.

3.6 Paquets

Au vu de l'expérience des années précédentes, trop de friandises arrivent à la colonie. Nous vous remercions de <u>ne plus envoyer de paquet</u> à votre/vos

enfant(s). Si l'un d'eux devait arriver à la Fouly, il serait redescendu non ouvert à Genève.

Un message ou une simple lettre sera accueilli avec tout autant d'enthousiasme.

3.7 Dialogue avec les responsables

Puisque le camp ne dure qu'une semaine, il n'y a pas de visite possible lors d'un dimanche des parents comme lors des camps d'été. Prenez le temps de communiquer toute information importante au sujet de votre enfant lors de l'inscription à <u>info@coloniedelafouly.ch</u> ou par e-mail à <u>sejours@coloniedelafouly.ch</u> pour contacter l'équipe de Direction sur place (uniquement pendant les camps).

Tout le "personnel" de la colonie est bénévole. La réussite de la colonie dépend essentiellement d'une telle présence de personnes dévouées : alors, si vous

avez été satisfaits du séjour, ne partez pas de la colonie sans avoir recommandé à votre enfant d'exprimer ce MERCI.

3.8 Vie spirituelle

Une des particularités de la colonie est de permettre à vos enfants de vivre aussi des temps forts sur le plan des valeurs humaines et spirituelles. Diverses activités d'échanges sur un thème généralement orienté vers le partage, le respect et l'écoute de l'autre jalonnent le programme.



4. SANTE

4.1 Bulletin médical, carnet de vaccination

Lors de votre inscription en ligne, vous devrez répondre à un questionnaire obligatoire concernant l'état de santé de votre enfant ainsi que les vaccinations qu'il a effectuées. Veuillez le remplir soigneusement. Si un changement devait avoir lieu avant le départ, veuillez le communiquer au secrétariat.



Nous vous remercions de nous faire parvenir une copie de la carte d'assurance par courrier ou mail : info@coloniedelafouly.ch

4.2 Alimentation

Entre allergies et intolérances, convictions et convenances, et avis du médecin et de la famille, la tâche peut être complexe et délicate pour les bénévoles chargés de nourrir.

Sur le formulaire d'inscription, il vous est chaque année, demandé de spécifier si des particularités médicales et/ou alimentaires sont à signaler chez votre/vos enfant/s, certificat médical à l'appui. Les équipes de cuisine s'efforcent ensuite de proposer des repas sains et équilibrés, respectant toutes intolérances et allergies, et s'adaptant à bon nombre d'habitudes alimentaires, quelle que soit la nature des convictions qui les guident. **Cela implique la préparation de**

multiples plats à chaque repas pour répondre aux particularités alimentaires de tous.

Aujourd'hui, la Colonie ne peut que constater l'augmentation constante de ces spécificités alimentaires. La tâche des équipes de cuisine en devient de plus en plus complexe, qu'il s'agisse de l'élaboration des menus ou de la préparation et du service des repas. En collaboration avec des professionnels de la santé et de l'éducation, l'association a donc décidé de lancer sa « Commission Services Contents » (ci-après CSC), un projet visant entre autres à faciliter le travail des cuisiniers bénévoles et aspirant à proposer une cuisine durable et consciente des enjeux de notre époque.

Le présent complément s'inscrit dans ce cadre et a pour but de vous rendre attentifs à la complexité grandissante de l'élaboration des repas à laquelle doivent faire face les cuisiniers/ères, d'insister sur les enjeux d'une cuisine de collectivité prise en charge par des équipes bénévoles, et de vous informer des décisions prises par la Colonie à propos des particularités alimentaires des participants/tes aux séjours d'été.

La Colonie de la Fouly prend donc les décisions suivantes :

- Lors de l'inscription, toute allergie ou intolérance alimentaire doit être attestée par un certificat médical mettant en évidence les risques encourus. En l'absence dudit certificat, la/les particularité/s alimentaire/s ne seront pas prises en compte.
- Les particularités alimentaires découlant de convictions religieuses ou idéologiques doivent être spécifiées au moment de l'inscription.
- L'aversion pour un aliment, quel qu'il soit, ne sera en aucun cas prise en compte. Il est entendu par là qu'aucune alternative ne sera proposée.
- Toute spécificité alimentaire qui sera prise en compte, quelle qu'en soit la cause, ne pourra être réajustée durant le camp.

Dans la mesure du possible, la colonie de la Fouly fait ses achats en privilégiant les provenances locales et suisses.

4.3 Assurances

Chaque enfant doit être assuré individuellement pour la maladie et les accidents. Vérifiez que tout soit en ordre dans ce domaine en vous assurant notamment que l'assurance comprend les frais de secours en montagne. **Pour**

les enfants étrangers, la « carte européenne » est obligatoire. Merci de la mettre dans l'enveloppe de l'argent de poche. Veuillez également prendre un complément vous garantissant une couverture suffisante en Suisse.

4.4 Interdictions

Durant le temps de la colonie : pas de chewing-gum, ni de téléphone portable, de console électronique ou de montres connectées. Nous vous prions de veiller à ce que vos enfants n'emportent aucun de ces appareils et vous remercions de votre collaboration.

4.5 Fumée, drogue, alcool, comportement inadéquat

On notera que la fumée ainsi que toutes drogues ou alcools sont interdits pour les enfants pendant toute la durée du séjour. L'inobservation de cette règle peut être motif de renvoi immédiat.

En cas de comportement inadéquat, les responsables de la colonie se réservent le droit de renvoyer l'enfant. Par conséquent, les parents doivent être atteignables et disponibles pour venir chercher leur enfant durant tout le séjour.

5. EQUIPEMENT

5.1 Indications générales

Munir votre enfant de linge de corps et d'habits chauds en suffisance (nous sommes à 1'600 m d'altitude). Pendant la période de Pâques, il est habituel de trouver de la neige à la Fouly. Merci de veiller à ce que votre enfant ait des chaussures imperméables et chaudes, ainsi qu'une veste supportant des températures hivernales.

Chaque objet sera marqué au nom de l'enfant (tous les habits, anorak, draps, chaussures, sac de montagne, etc...). Il y a toujours trop d'affaires qui ne retrouvent pas de propriétaire!

Pour des questions d'hygiène, il est interdit de dormir pendant la semaine dans un sac de couchage. Si l'enfant oublie d'amener la literie demandée, il devra la louer sur place.

5.2 Equipement à emporter

LINGE

4-5	T-shirts
2-3	pantalons
3	pullovers chauds
3	sweat-shirts ou pulls plus légers
1	pyjama ou chemise de nuit
8	paires de chaussettes en coton culottes en suffisance pour que
	l'enfant puisse se changer souvent
1	sac en toile pour le linge sale (pas de sac en plastique dans lequel
	les habits humides moisissent)
1	serviette de table (dans une fourre marquée au nom de l'enfant)
1	chapeau ou casquette pour le soleil
1	vêtement que l'on gardera propre pour le "souper gala" quelques éléments de déguisement appropriés au thème du séjour
	- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

HYGIENE

- 1 lavette (gant de toilette*)
- 1 linge de bain (serviette de bain*)
- 1 trousse de toilette contenant:
- 1 savon dans une boîte ou gel douche
- 1 shampooing
- 1 brosse à dents
- 1 dentifrice
- 1 brosse à cheveux et/ou un peigne
- 1 tube de crème solaire (indice minimum 30)
- 1 stick pour les lèvres

CHAUSSURES

- 1 paire de chaussures ou de baskets (tennis*)
- 1 paire de pantoufles obligatoire
- 1 paire de bonnes chaussures qui tiennent l'eau

LITERIE

- drap de lit (dim. matelas: 190/90 cm)
- 1 taie d'oreiller (60/60)
- 1 fourre de duvet nordique (160/210 cm) (housse de couette*)

POUR LES SORTIES

- 1 sac de montagne
- 1 imperméable ou K-Way, avec capuchon pour la pluie
- 1 anorak chaud et imperméable
- 1 gourde de 1 litre minimum
- 1 paire de lunettes de soleil obligatoire pour tous
- 1 bonnet
- 1 paire de gants
- 1 lampe de poche

DIVERS

stylos ou crayons, papier à lettres des mouchoirs en papiers raquette de ping-pong pour ceux qui désirent jouer instrument de musique tout accessoire approprié au camp pour un déguisement dans le thème

- en italique: "traduction pour les Français"

Thème: En 2025, lors du séjour de Pâques, nous serons des <u>pirates</u>. N'hésitez pas à venir avec quelques accessoires (non-dangereux) liés au thème.

6. PARTICIPATION DE TOUS

6.1 Esprit de la colonie

Notre centre de vacances n'est pas une entreprise commerciale : la colonie est une réalisation familiale et les nombreux bénévoles qui y œuvrent durant toute l'année et à tous les niveaux permettent d'offrir des séjours de qualité et à des prix abordables dans une maison bien entretenue. Chacun trouvera

certainement une façon d'apporter une pierre à l'édifice (services à la Fouly, transports), ou de faire un don quelconque à la colonie (financier ou en nature).

Ces dernières années, nombreuses furent les familles qui ont songé à cet aspect matériel, également important pour l'existence de la colonie. D'avance merci !

6.2 Fêtes de clôture de la colonie

Notre traditionnelle fête de clôture des séjours d'été se déroulera **courant septembre 2025** à la salle de l'école de Luchepelet à Bernex.

Toutes les informations utiles vous seront communiquées en temps opportun, mais réservez d'ores et déjà cette date.

7. TRANSPORTS

7.1 Trajets en car

Votre enfant a la possibilité de venir et de redescendre de la colonie avec le car prévu à cet effet entre Genève et La Fouly.

Les enfants qui montent avec le car seront présents sur le parking de l'église du Christ-Roi, Route de Chancy 35 au Petit-Lancy le samedi à 13h45 (départ à 14h00). Descente en car : arrivée des enfants le samedi suivant également sur le parking de l'église du Christ-Roi vers 12h00-12h30.

7.2 Trajets en voiture particulière

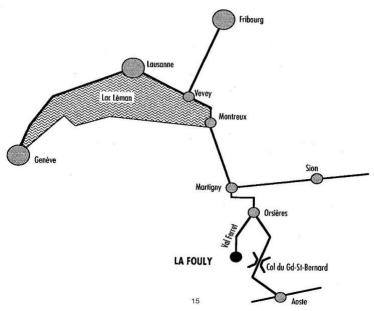
Il vous est possible d'amener votre enfant par vos propres moyens (sans réduction sur le prix de la pension). Le plan ci-joint vous aidera pour vous diriger. Compter environ 2 heures de route depuis Genève.

Les parents qui ont choisi d'accompagner leur enfant en voiture voudront bien arriver à la Fouly entre 16h30 et 17h00. Merci de respecter ces horaires, nous ne pouvons pas accepter les enfants qui montent avant, la maison devant être rangée et nettoyée entre les séjours. Pour redescendre leur enfant, les parents peuvent venir le chercher à la Fouly entre 9h30 et 10h30.

Récapitulatif			MONTEE		DESCENTE	
			en car	en voiture	en car	en voiture
	DEBUT	FIN	rendez-vous Petit-Lancy		arrivée Petit-Lancy	départ La Fouly
Camp Pâques	26 avril	3 mai	13h00	17h/ 18h00	12h00	9h30

8. POUR MONTER A LA FOULY

- Sur l'autoroute vers Martigny suivre les indications "Grand-Saint Bernard",
- 5 km après Sembrancher : suivre l'indication "Orsières",
- A l'entrée d'Orsières : poursuivre en direction du "Val Ferret",
- A Som-la-Proz (1 km d'Orsières) : bifurquer à gauche direction "La Fouly",
- La colonie se trouve à l'entrée du village de la Fouly (environ 13 km d'Orsières).



9. CALENDRIER 2025

9.1 Dates des séjours

Séjour de Pâques
Séjour 15-17 ans
28 juin au 5 juillet
2ème séjour
6 au 19 juillet
3ème séjour
20 juillet au 2 août
4ème séjour
3 au 16 août
Camp d'automne
18 au 25 octobre

9.2 Autres dates importantes

Inscriptions des anciens 7 au 19 janvier

Inscription des nouveaux 28 janvier

Assemblée Générale de la Colonie de la Fouly 9 avril

Réunion des parents camps d'été à la salle paroissiale du Christ-Roi, Petit-Lancy

4 juin

Fête de clôture des séjours d'été 20 septembre, à confirmer

Fête de clôture de la colonie en Vendée 5 octobre

Apéritif de clôture du camp d'automne **7 novembre**

10. TARIF

Prix du séjour de Pâques : CHF 460.00

Le tarif de la pension comprend le transport en car aller-retour (y compris pour les enfants venant de Vendée), le logement avec pension complète, l'encadrement pendant le séjour, la correspondance, les taxes de séjour et la TVA.

Le prix de la pension ne comprend pas les subventions versées par les différentes communes du canton de Genève. Pour connaître le montant de la

pension nette (subvention déduite), veuillez-vous rendre sur notre page internet : http://coloniedelafouly.ch/wp/infos-pratiques/

Les parents recevront par mail une facture en PDF, subvention déduite, et adaptée en fonction de chaque commune de politique. Les coordonnées bancaires permettant de procéder au paiement figureront également sur ce mail.

Les inscriptions sont considérées comme définitives et traitées dans l'ordre chronologique de réception, jusqu'à ce que les camps soient complets. Compte-tenu de la forte demande et du nombre de places limité, nous accordons une sous-priorité aux inscriptions prioritaires selon les critères suivants :

- 1) Enfants ayant déjà participé au séjour l'année précédente.
- 2) Enfants ayant déjà participé à un séjour de la colonie l'année précédente.
- 3) Frères et sœurs des enfants remplissant les critères précédents.

Pour que l'inscription soit validée, il faut :

- Remplir en ligne le bulletin médical
- Joindre une copie de la carte d'identité ou du passeport de votre enfant ainsi qu'une copie de la carte d'assurance
- à réception de la facture, envoyée par mail, <u>régler le montant total de la pension</u> (ou nous adresser rapidement par écrit une demande de paiements échelonnés et vous acquitter du premier acompte). Le montant dû doit être versé avant le 31 mars 2025 au plus tard, sauf arrangement préalablement conclu avec le secrétariat.

Notre tâche administrative en sera grandement facilitée. D'avance merci!

10.1 Barème des subventions communales 2025

SUBVENTIONS 2025

Montant alloué par nuitée Commune Aire-la-Ville CHF 15.--Anières CHF 15.--Avully CHF 15.--Avusy CHF 15.--Bardonnex CHF 15.--Bellevue CHF 15.--**Bernex** CHF 10.--Carouge CHF 15.--Cartigny Céligny CHF 15.--CHF 15.--Chancy CHF 15.--Chêne-Bougeries CHF 15.--Chêne-Bourg CHF 10.--Choulex CHF 10.--Collex-Bossy CHF 10.-- 20 jours max. par enfant Collonge-Bellerive CHF 15.--Cologny CHF 15.--Confignon CHF 15.-- 100.--Corsier par camp Dardagny CHF 15.--Genève CHF 15.--Genthod **Grand-Saconnex** CHF 10.--CHF 15.--Gγ CHF 15.--Hermance CHF 15.--Jussy CHF 15.--Laconnex CHF 15.--Lancy CHF 15.--Meinier CHF 15.--Meyrin CHF 15.--Onex Perly-Certoux CHF 14.--CHF 15.--Plan-les-Ouates CHF 15.--Pregny-Chambésy CHF 10.--Presinge CHF 15.--**Puplinge** CHF 15.--Russin CHF 15.--Satigny CHF 15.--Soral **Troinex** CHF 15.--CHF 15.--Vandoeuvres Vernier CHF 15.--CHF 0.--Versoix CHF 8.-- CHF Veyrier 10.--

Remarques:

- Les subventions sont
- susceptibles d'être modifiées en tout temps par les communes genevoises.

Les communes non présentes dans ce tableau ne subventionnent pas notre organisme.

- Toutefois, prenez contact avec nous pour une ultime vérification car le barème est régulièrement modifié.
 - La Colonie se réserve le droit de modifier ce tableau en cas d'erreur.
- Thônex ne subventionne pas les enfants de 6 à 12 ans durant la période où la commune organise elle-même des camps.

Dès 2021, les parents doivent faire la demande auprès de la Mairie de Thônex pour les autres dates.

10.2 Frais d'annulation

La totalité du prix de la pension est remboursée en cas d'annulation avant le 31 mars 2025. Passé ce délai, la totalité du prix du camp est due. En cas de maladie ou accident, nous remboursons uniquement sur présentation d'un certificat médical. En cas de renvoi, aucun remboursement ne sera effectué.

10.3 Aide financière

La Colonie de la Fouly souhaite que ses camps soient ouverts à tous les enfants et jeunes quelle que soit la situation financière de leur famille. Le coût de la pension ne doit en aucun cas être un obstacle à la participation d'un enfant à l'un de nos séjours. Le règlement de la pension en plusieurs mensualités est possible et doit être privilégié. Pour les familles rencontrant d'importantes difficultés financières, une aide peut être obtenue. Si vous souhaitez solliciter cette aide, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous adresser à notre secrétariat.

11. COORDONNEES

11.1 Pendant les périodes colonie

Adresse de correspondance :

« Prénom et nom de l'enfant » et « séjour de Pâques » Grand-Hôtel du Val Ferret Colonie de la Fouly Route de Ferret 3 CH-1944 La Fouly Suisse

Téléphone Direction : + 41 27 783 11 77 **Fax :** + 41 27 783 30 77

E-mail (uniquement pendant les séjours) : sejours@coloniedelafouly.ch

(dans objet, veuillez indiquer : « prénom et nom de l'enfant » et « séjour de Pâques »)

11.2 Hors période colonie

COLONIE DE LA FOULY Direction et Secrétariat Chemin de l'Epargne 6 CH-1213 Petit-Lancy Suisse

Permanence les lundis de 15h00 à 19h00 et les mercredis de 08h00 à 12h00 (fermée pendant les vacances scolaires)

Téléphone: + 41 22 793 82 90

E-mail (pas relevé pendant l'été) : info@coloniedelafouly.ch info@coloniedelafouly.ch

12. MOT FINAL

Nous souhaitons vous avoir transmis ici les informations les plus importantes. La réunion de parents prévue début juin vous permettra de poser si nécessaire des questions complémentaires. Retrouvez également toute notre actualité sur <u>www.coloniedelafouly.ch</u>. Le contenu est mis à jour régulièrement.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de faire connaissance avec vos enfants ou de les revoir et, dans l'intervalle, nous vous adressons, chers parents, chers enfants, nos meilleures salutations.

Pour la direction :

Matteo Fincati

Coordinateur de la colonie



Attention, la Colonie de la Fouly se réserve le droit de modifier en tout temps les données mentionnées dans ce fascicule sans devoir se justifier. Le for juridique, en cas de litige, se situe à Genève.

© Colonie de la Fouly 2025



